

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DU LOING
DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation : 7 septembre 2020

Date d'affichage : 7 septembre 2020

Nombre de délégués en exercice : 54

Présents : 45

Pouvoirs : 5

Votants : 47

L'an deux mille vingt le 14 septembre à dix-neuf heures. Le comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée du Loing, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Gérard BALLAND.

Étaient présents :

Communauté de Communes du Pays de Nemours :

JAMET Claude	Bagneaux-sur-Loing
PETIT Michel	Bagneaux-sur-Loing
LEPAGE Danièle	Chevrainvilliers
JEULIN Fabrice	Darvault
HELIOT-GUINDRE Marie-Hélène	Fay-lès-Nemours
BRUN Gérard	Fay-lès-Nemours
AUGÉ Gilles	Guercheville
FALCO Rosa Anna	Guercheville
MORLAT Alain	Moncourt-Fromonville
GIBOUTET David	Moncourt-Fromonville
LACROUTE Valérie	Nemours
COZIC Bernard	Nemours
BEAUJOIS Éric	Ormesson
DARVILLE Éric	Ormesson
DUMAY Jean Claude	Saint-Pierre-lès-Nemours
OULOUCHE Azouz	Saint-Pierre-lès-Nemours
LOIR Yves	Villiers-sous-Grez

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

BONNICHON Christian	Aufferville
GARNIER Patrice	Aufferville
LIONNET Rose-Marie	Bougligny
BILLARD Vincent	Bougligny
ROUSSEAUX Ariane	Chaintreaux
SEJOURNE Mathieu	Chaintreaux
GANDRILLE Yves	Chenou
HOARAU Pascal	Chenou
POMMIER Pascal	Egreville

LAURENT Nathalie	Egreville
THILLOU Guy	La Madeleine-sur-Loing
BAILAY Max-André	Maisoncelles-en-Gâtinais
GARLAND Maurice	Maisoncelles-en-Gâtinais
GONCALVES Sabine	Mondreville
RENAUD Michel	Mondreville
GUERPILLON Evelyne	Poligny
GENEVIÈVE Gérard	Poligny

Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

AUDO Benoît	La Genevraye
EGELS Aurore	La Genevraye
ROBIN Xavier	Nanteau-sur-Lunain
DECMANN Fabrice	Nanteau-sur-Lunain
BALLAND Gérard	Nonville
STIER Loïc	Nonville
COCHIN Michel	Paley
BOUVARD Léone	Remauville
FROT Frédéric	Remauville
AUBOURG Dominique	Trezy-Levelay
CANAULT Henry	Trezy-Levelay

Étaient absents ou excusés :

Communauté de Communes du Pays de Nemours :

FROT Dimitri	Bagneaux-sur-Loing
CARPENTIER Franck	Chevrainvilliers
BRY Cyril	Darvault
JOLY Aude	Grez-sur-Loing
CORNAIRE Thomas	Grez-sur-Loing
LEPAISANT Laëtitia	Villiers-sous-Grez

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

BAUWENS Michel	Bransles
RIBOULET-OWCA Ursula	Bransles
SIMONNOT Claudie	Chaintreaux
LUCY Alice	Chaintreaux
ROQUES Gilles	La Madeleine-sur-Loing

Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

BAYET Patrick	Paley
---------------	-------

Assistaient également :

Mesdames Aurore CHABIN, Sandrine LEMPEREUR, Sabine MAURY et Messieurs Sami KOUDSI et Frédéric MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Madame LEPAISANT Laëtitia (T) à Monsieur LOIR Yves (T)	Villiers-sous-Grez
Monsieur BRY Cyril (T) à Monsieur JEULIN Fabrice (T)	Darvault
Monsieur FROT Dimitri (T) à Monsieur PETIT Michel (S)	Bagneaux-sur-Loing
Madame SIMONNOT Claudie (T) à Madame ROUSSEAUX Ariane (S)	Chaintreaux
Madame LUCY Alice (T) à Monsieur SEJOURNE Mathieu (S)	Chaintreaux

Secrétaire de séance : Monsieur Henry CANAULT.



Le quorum atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

ELECTION DU PRESIDENT DU SMETOM DE LA VALLEE DU LOING

Sous la présidence de Monsieur Claude JAMET, doyen d'âge des membres présents, se déroule l'élection du Président.

Celui-ci déclare le scrutin ouvert après avoir reçu les candidatures de :

- Madame Valérie LACROUTE, maire de Nemours, CC Pays de Nemours
- Monsieur Gérard BALLAND, maire de Nonville, CC Moret Seine et Loing

Les candidats se présentent.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Monsieur JAMET déclare le scrutin ouvert.

Un premier tour de scrutin est organisé :

Nombre de votants : 47

Majorité absolue : 24

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 45

Le scrutin du premier tour donne les résultats suivants :

- Madame Valérie LACROUTE : 34 voix
- Monsieur Gérard BALLAND : 11 voix

Madame LACROUTE est élue Présidente du SMETOM de la Vallée du Loing à la majorité absolue et installée dans ses fonctions.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Pierre-lès-Nemours,
Le 17 septembre 2020

Le Président de séance,

Claude JAMET

Certifié exécutoire par le Président
Transmis en sous-préfecture
Affiché le

10772
0001-00